

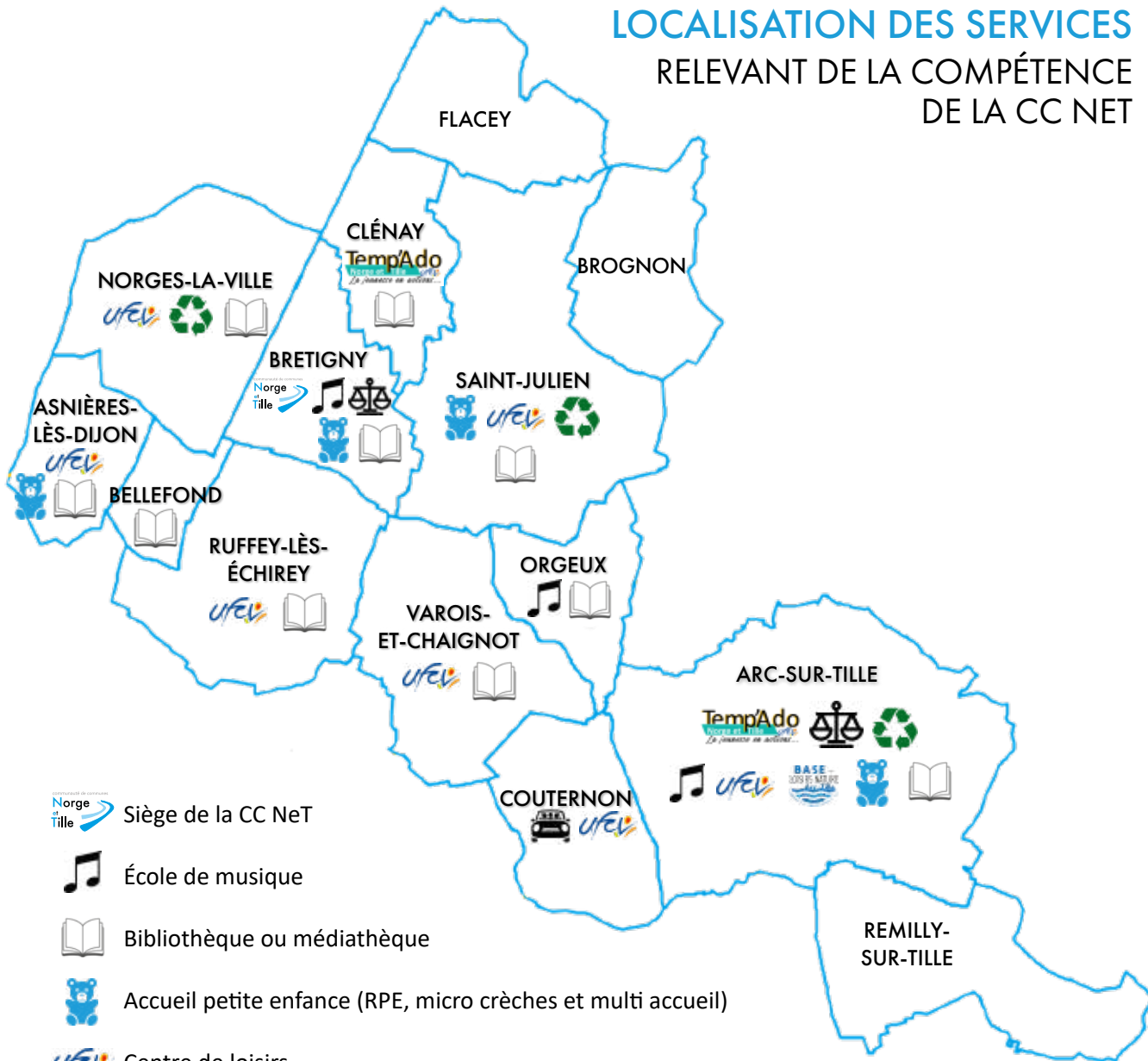
NeTinfos

Le magazine de la Communauté
de communes Norges et Tille

Arc-sur-Tille - Asnières-lès-Dijon - Bellefond - Bretigny - Brognon - Clénay - Couternon
Flacey - Norges-la-Ville - Orgeux - Remilly-sur-Tille - Ruffey-lès-Échirey - Saint-Julien - Varois et Chaignot

N° 11 - Automne 2024

LOCALISATION DES SERVICES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DE LA CC NET



Siège de la CC NeT



École de musique



Bibliothèque ou médiathèque



Accueil petite enfance (RPE, micro crèches et multi accueil)



Centre de loisirs



Stages ados



Base de loisirs



Permanences gratuites d'avocats



Déchèterie



Aire de covoiturage



Édito

Encore une année active et constructive pour notre communauté de communes !

Nous investissons sur notre territoire afin d'assurer des services de proximité et en assurant aux entreprises, souvent locales, des marchés dont elles ont tant besoin.

2024 a été une année sans augmentation ni des taux de fiscalité, ni de l'endettement. Malgré un contexte économique dégradé, nous tiendrons ce même cap en 2025.

Belles fêtes de fin d'année !

Ludovic Rochette,
Président de la CC NeT

Sommaire

— Finances

— Travaux

— Ressources humaines

— Aménagement du territoire

— Enfance-jeunesse

— Gestion des déchets

— Développement économique

— Terre de Jeux

— Base de loisirs

— École de musique

— Événement

NeTinfos

Le magazine de la Communauté de communes Norge et Tille
N° 11 - Automne 2024

Directeur de la publication : Ludovic Rochette

Rédaction : Vice-Présidents et service communication

Photos : CC NeT sauf mention

Photo de couverture : *Semaine Côte-d'Or numérique*

Mise en page : Perrine Latouche

Impression : I.C.O. ZAC des Combets 21410 Fleurey-sur-Ouche

Tirage : 6 300 exemplaires

Dépôt légal : à parution



Services de la CC NeT

Répartition des coûts

LE TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)



- 96,5 % pris en charge par la CC NeT
- 3,5 % pris en charge par les usagers

2 496 voyages ont été effectués sur notre territoire de octobre 2023 à octobre 2024, avec une augmentation des réservations depuis septembre 2024.

Actuellement, la CC NeT prend en charge 96,5 % du coût du service pour chaque ticket de TAD vendu, soit 3,5 % de reste à charge pour le voyageur.

La Communauté de communes de la Plaine Dijonnaise et la CC NeT se sont associées afin d'élaborer un Plan de mobilité simplifié (PMS). À compter du 1^{er} janvier 2025, leur TAD sera donc mutualisé. L'entreprise *Keolis* a été retenue dans le cadre de l'appel d'offre qui a été lancé pour les deux territoires.

Des déplacements entre les 2 territoires seront alors possibles ainsi que vers des points précis à l'extérieur des 2 territoires.

Tarifs uniques : 1,50 € l'unité, 24 € le carnet de 20 tickets

Un flyer sera prochainement mis à disposition avec toutes les informations utiles pour vos futures réservations.

LES COURS DE PIANO



- 52 % pris en charge par les inscriptions
- 32,5 % reste à charge pour la CC NeT
- 15,5 % subvention du Département

La CC NeT finance les coûts relatifs aux cours de musique "classiques". Ces coûts regroupent notamment le salaire de ou des enseignants, les frais d'entretien des instruments ou encore les achats de matériel.

Côté recettes, la CC NeT perçoit une subvention du Département dans le cadre du Schéma départemental d'enseignements et pratiques artistiques (SDEA).

Les inscriptions couvrent la plus grosse partie des recettes de l'école de musique.

TRAVAUX

Denis Mailler, Vice-Président
délégué aux Travaux



ZAE des Nouratons Ruffey-lès-Échirey

Dans le cadre de son programme pluriannuel d'aménagement des zones artisanales, la CC NeT a lancé la réfection des trottoirs et de la chaussée de la ZAE des Nouratons à Ruffey-lès-Échirey.

Cette réhabilitation a bénéficié du concours financier du Conseil départemental dans le cadre de

l'aide à la Voirie communale Côte-d'Or (30 000 €) et des Amendes de police (32 691,97 €).

La maîtrise d'ouvrage était assurée par le cabinet *Berest*.

L'entreprise *Roger Martin* a été retenue pour la réalisation de ces travaux.

PLAN DE FINANCEMENT

Conseil départemental	62 691,97 €
CC NeT	103 965,61 €
Total	166 657,58 €

RESSOURCES HUMAINES



Patricia Gourmand, Vice-Présidente
déléguée aux Ressources humaines

Nouvelle recrue

Solène Meunier est arrivée le 1^{er} octobre à la CC NeT en remplacement d'Antoine Claudet.

Titulaire d'un Master 2 Changement climatique adaptation des territoires en alternance à Dijon Métropole, Solène met toutes ses compétences au service de l'aménagement durable du territoire.





Projet Alimentaire Territorial

Le dispositif des Projets alimentaires territoriaux (PAT), créé par la loi relative à l'avenir de l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014, consiste à structurer l'économie agricole et les systèmes alimentaires locaux.

La stratégie du PAT de la CC NeT, validée en comité de pilotage et adoptée en conseil communautaire, se décline en 5 axes stratégiques :

- **Axe 1** : gagner en connaissance sur les acteurs locaux de l'alimentation ainsi que le foncier agricole.
- **Axe 2** : préserver la disponibilité de la ressource en eau et protéger sa qualité.
- **Axe 3** : faciliter l'accès de la population à l'alimentation locale, coordonner la solidarité alimentaire, participer à la sensibilisation de la population au bien-manger.
- **Axe 4** : prendre part, avec pragmatisme, à la limitation du dérèglement climatique et à l'adaptation à ses conséquences.
- **Axe 5** : Soutenir la production alimentaire en créant les conditions favorables.

Le PAT de la CC NeT est en attente d'une validation de la labélisation au niveau 2, le niveau 1 ayant déjà été obtenu.

Plan de Mobilité Simplifié

Dans le cadre d'une collaboration entre la CC NeT et la Communauté de communes de la Plaine dijonnaise, les deux intercommunalités se sont engagées dans l'élaboration d'un Plan de mobilité simplifié (PMS) mutualisé. Un travail d'élaboration des documents stratégiques a été porté par les deux intercommunalités ainsi que par le cabinet AJBD. Les axes stratégiques qui en découlent sont :

- **Axe 1** : développer l'usage du vélo.
- **Axe 2** : développer le covoiturage et l'autopartage.
- **Axe 3** : développer les alternatives locales.
- **Axe 4** : développer les transports collectifs.

Ils ont été validés, ainsi que le diagnostic et les fiches projets, en comité de pilotage et adoptés en conseil communautaire. S'en suivra la phase de mise en œuvre. Les documents seront prochainement consultables sur le site internet de la CC NeT.



Plan Climat Air Énergie

L'élaboration de la stratégie du Plan climat air énergie territorial (PCAET) de la CC NeT arrive à sa fin. Le PCAET a été validé lors du dernier comité de pilotage ainsi qu'en conseil communautaire.

À ce jour, le PCAET a reçu la validation des autorités environnementales et a été soumis à consultation du public.

Les documents seront, en cette fin d'année, modifiés suite aux remarques du public et de l'État, pour une approbation définitive prévue en janvier 2025. S'en suivra la phase de mise en œuvre.



ENFANCE-JEUNESSE

Pierre Jobard, Vice-Président délégué à l'Enfance-jeunesse



MaisonNeTte

Changement de délégataire

Afin de répondre au cadre réglementaire, une nouvelle consultation a été lancée début 2024 afin de retenir le futur délégataire pour assurer la gestion de la petite crèche, à Arc-sur-Tille, pour la CC NeT.

À l'issue de la procédure, la *Fédération ADMR de Côte-d'Or* a été retenue. Elle succède alors à *Familles*

Rurales pour une période de 5 ans. La petite crèche la *MaisonNeTte* a ainsi été inaugurée le 23 septembre. D'une capacité d'accueil de 15 enfants, elle est ouverte aux enfants âgés de deux mois et demi à quatre ans révolus en accueil à l'heure, à la demi-journée ou à la journée.

La MaisonNeTte

13, rue de la Mairie - 21560 Arc-sur-Tille
03 80 72 62 70 - lamaisonnette@admr21.fr

Directrice : Céline Montrou

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30.

L'enfance-jeunesse roule en électrique



Afin de permettre aux différents services enfance-jeunesse et petite enfance de se déplacer sur le territoire, la CC NeT s'est dotée d'un nouveau mini bus.

Ainsi, les Relais petite enfance, la petite crèche et les micro-crèches qui structurent la politique Petite enfance intercommunale ainsi que le secteur jeunesse (centres de loisirs), bénéficieront exclusivement de ce véhicule.

Soucieuse de l'intégrer dans ses actions en faveur de l'environnement, la communauté de communes a donc choisi un mode électrique.

Une double borne de recharge rapide sera prochainement installée au siège de la CC NeT, à Bretigny.

Coût total HT : 40 333,34 €, avec une participation de la CAF de Côte-d'Or à hauteur de 24 200 €.



Ordures ménagères, tri et bio déchets

HABITAT INDIVIDUEL

L'extension des consignes de tri et la mise en place progressive des composteurs pour l'habitat individuel ont permis, depuis le début de l'année, de diminuer de 11 % le tonnage des ordures ménagères résiduelles.

Ces derniers se retrouvent dans le bac jaune et les composteurs individuels.

Nous vous rappelons que la CC NeT dispose de composteurs en plastique 345 L avec bio seau au tarif de 25 € (financé à plus de 50 % par la CC NeT).



**Réservation et règlement
au siège de la CC NeT :
03 80 35 53 99.**

Les bonnes pratiques du
compostage individuel
sont disponibles sur
www.norgeetille.fr

ÉCOLES ET SITES PÉRI ET EXTRASCOLAIRES

Pour les écoles, des caisses palettes ont été installées, où seront stockés les biodéchets qui seront collectés fréquemment par l'entreprise *Alfacy*, entreprise spécialisée. Les biodéchets seront traités par compostage chez des associations et agriculteurs partenaires à Dijon Valmy et Quétigny.

Alfacy a proposé une journée de sensibilisation aux futurs utilisateurs (personnel de restaurants scolaires et animateurs), sur chaque site concerné, afin de leur présenter le matériel installé et de les informer sur son utilisation.





HABITAT COLLECTIF

Concernant l'habitat collectif ou concentré, deux solutions au choix seront proposées aux communes :

♻️ des composteurs partagés identiques à ceux mis en place par le SMICTOM de la Plaine Dijonnaise pour les communes d'Arc-sur-Tille, Couternon, Remilly-sur-Tille et Varois-Chaignot. Le compostage dure plusieurs mois et implique une rigueur dans le dépôt des bio déchets et un suivi de la part des communes et des bénévoles.

♻️ des bacs bio déchets identiques à la solution mise en place dans les écoles. Elle permet la collecte des biodéchets une fois les bacs pleins. Le compostage est ensuite réalisé chez le prestataire de collecte.

En attendant la mise en place de ces 2 solutions, des bacs bio déchets ont été mis en place dans les déchetteries de Saint-Julien et Norges-la-Ville.

BASE DE LOISIRS

Afin de faciliter le tri des déchets hors foyers, des abris bacs seront mis en place sur la base de loisirs, pour la prochaine saison.



Déchèteries Saint-Julien et Norges-la-Ville

Le règlement des déchèteries (disponible sur www.norgeetille.fr) a été mis à jour pour prendre en compte :

♻️ la nouvelle réglementation de dépôt des pneus de particuliers : 4 pneus par an et par foyer.

Sachez que vous pouvez déposer, chez un professionnel de l'automobile qui dispose d'une surface de vente > 250 m² (garage, magasin de vente...), jusqu'à 8 pneus usagés par an sans obligation d'achat.

♻️ la possibilité de déposer des déchets verts et des gravats chez notre prestataire local, la Compostière de Rougemont à Bretigny, sous réserve de l'accord préalable de la CC NeT.

♻️ la prise en compte des nouveaux horaires mieux adaptés l'été pour les gardiens face aux conditions climatiques et à l'identique l'hiver pour que notre partenaire Emmaüs puisse collecter *La cabane de ressourcerie* qui subit de nombreux vols.

Les déchèteries sont fréquemment visitées du fait de dégradations des clôtures (découpage des grillages). C'est pourquoi des caméras seront mises en place prochainement afin de sécuriser les sites.



Les réseaux d'entreprises

Avec plus de 90 adhérents, le *Club des entreprises du Val de Norge* représente les entreprises des dix communes au nord du territoire depuis de nombreuses années.

Soucieuse de bâtir et de déployer une identité économique, la CC NeT a signé deux conventions avec la Chambre de commerce et d'industrie (CCI).

1. Pour étudier l'opportunité de créer un 2^{ème} club d'entreprises sur les 4 communes du territoire restantes. Des trois ateliers, qui ont réuni bon

nombre de chefs d'entreprises, est ressorti une volonté de créer cette structure.

2. Pour aider à la création administrative de l'association. Le *Club des entrepreneurs de la Tille* a été créé en septembre.

La CC NeT accompagne également ces deux clubs en mettant en place des ateliers numériques, en participant aux événements organisés par les clubs, ou encore en allant à la rencontre des entreprises du territoire grâce à la mise en place de visites d'entreprises.

Le territoire des *Entrepreneurs de la Tille* s'étend sur les 4 communes d'Arc-surTille, Couternon, Remilly-sur-Tille et Varois-et-Chagnot.

Membres du bureau

Président : Nicolas Thierry
Vice-Président : Guillaume Mignotte
Trésorier : Richard Mamecier
Trésorier Adjoint : Julien Rabaux
Secrétaire : Sébastien Caldera



Contact

contact@entrepreneursdelatille.fr



Le *Club des entreprises du Val de Norge* regroupe les communes d'Asnières- lès-Dijon, Bellefond, Bretigny, Brognon, Clénay, Flacey, Norges-la-Ville, Orgeux, Ruffey-lès-Échirey et Saint-Julien.

Membres du bureau

- Président : Pierre Gilbert
- Trésorière : Danièle Laplace
- Secrétaire : Séverine Ludwig
- Anthony Laidet
- Willy Lafrance
- Isabelle Curci
- Lucie Lavigne

Contact

entreprisevdn@gmail.com





NeTathlon

Cérémonie de clôture

Sur chaque épreuve du NeTathlon, entre 100 et 300 participants ont représenté leur commune, individuellement ou en équipe, donnant lieu à un classement. Un trophée était alors remis aux trois premières communes (or, argent, bronze).

La CC NeT a souhaité remercier les participants et bénévoles qui ont fait vivre cet événement en

organisant une cérémonie de clôture le samedi 22 juin. Plus de 200 personnes étaient présentes pour remettre le grand trophée à la commune gagnante : Clénay.

Un apéritif, suivi d'un barbecue, était proposé, animé par le groupe musical *Shade of Blue*, afin de clôturer ce NeTathlon dans une ambiance festive et conviviale.

Premier e-NeTathlon

Pour faire suite au succès du NeTathlon, la CC NeT a profité de la 2^{ème} édition de la *Semaine Côte-d'Or numérique*, organisée par le Conseil départemental de la Côte-d'Or, pour lancer son 1^{er} e-NeTathlon, samedi 12 octobre à la salle des fêtes de Couternon.

Comme pour le NeTathlon, les communes du territoire se sont affrontées mais cette fois-ci sur console *Switch* dans différentes épreuves allant de *Just dance* à *Mario kart* en passant par le tennis ou le chanbara (joute).



En épreuve annexe ou en initiation, un casque réalité virtuelle permettait de marquer des points supplémentaires à travers une partie de *Beat Saber*.

Tout le matériel était gracieusement mis à disposition par le Département et les épreuves étaient encadrées par Océane Dumas, conseillère numérique à la CC NeT et Florine Giacomuzzi, conseillère numérique au Conseil départemental.

Une borne d'arcade, louée pour l'occasion, venait compléter les activités proposées.

La commune d'Asnières-lès-Dijon est arrivée en première position suivie par Clénay en deuxième, puis Couternon en troisième.



Gendarmerie

Nouvelle brigade



À l'automne 2023, le ministère de l'Intérieur avait annoncé la création de deux nouvelles brigades de gendarmerie en Côte-d'Or dans le but de renforcer le maillage du territoire, notamment à la demande des élus locaux.

Le préfet de Côte-d'Or et les autorités régionales de la gendarmerie ont inauguré, mardi 23 juillet la nouvelle brigade de gendarmerie, à Arc-sur-Tille, sur le site du stade nautique de la CC NeT.

Cette nouvelle brigade a la particularité de compter quatre cavaliers sur les six gendarmes qui la compose et a pour mission, notamment, d'assurer la sécurité sur la base de loisirs de la CC NeT qui, en saison d'ouverture, peut accueillir jusqu'à 5 000 personnes par jour. Pour cela, la CC NeT leur met à disposition les locaux ainsi que les chevaux.

Les missions de cette nouvelle brigade mobile de gendarmerie ne s'arrêtent pas là. Elle peut intervenir sur toute la Côte-d'Or à la demande des élus, répondre aux appels du 17, et assurer la sécurité sur de grands événements départementaux. Les patrouilles à cheval permettent d'être mieux vus par la population, facilitent parfois les échanges, dans certaines situations, et facilitent aussi la recherche des personnes.

En revanche, il n'y aura pas d'accueil du public à Arc-sur-Tille, il s'agit bien d'une brigade mobile, donc de militaires appelés à intervenir sur le terrain. Le recueil des plaintes se fera à domicile, chez les victimes, ou dans des locaux qui seront mis à disposition par les communes.

Saison 2024

BAIGNADE SURVEILLÉE

L'ouverture de la zone de baignade surveillée a débuté le 1^{er} juin et s'est terminée le 31 août.

La surveillance a été assurée les mercredis et les week-ends du mois de juin puis tous les jours de 13 h 30 à 19 h en juillet et août.

L'APSALC a répondu favorablement à la demande de mise à disposition de surveillants de baignade pour la saison 2024, à raison de 4 surveillants par jour (planning en rotation entre 11 surveillants pour intégrer leurs disponibilités et leurs jours de repos).



Entretien

Pour la saison 2024, le poste saisonnier a été reconduit afin de renforcer l'équipe technique et d'assurer en régie le nettoyage et l'enlèvement des déchets sur les 7 jours de la semaine.

Un faucardage pour couper les algues a été effectué par Michel Couturier en mai. Des ajouts de sable et le nivelage de la plage ont été nécessaires avant l'ouverture de la saison.

SÉCURITÉ DU SITE

La présence des gendarmes de la nouvelle brigade territoriale mobile Est-Côte-d'Or, installée à proximité, a permis une prévention des incivilités et des risques de vols.

La surveillance du site a également été assurée par la brigade d'Arc-sur-Tille ou celle de Mirebeau-sur-Bèze qui patrouillait en véhicule motorisé pour surveiller les parkings, ou en VTT pour être au plus proche des abords du lac.

ACCUEILS DE LOISIRS

En 2024, 8 conventions ont été signées avec des collectivités ou associations afin d'accueillir des groupes d'enfants sur 33 jours.



ÉCOLE DE MUSIQUE

Nadine Mutin, Vice-Présidente déléguée à la Culture, la Communication et l'École de musique

Planning 2024-2025

- **Concert de Noël**
Mercredi 11 décembre de 16 h à 17 h 30 à Bellefond, suivie de la remise des diplômes CMF 2024.
- **Carnaval**
Dimanche 23 mars 2025.
Organisé par l'association *Grandir à Couternon*.
- **Audition de Printemps**
Vendredi 11 avril à 20 h et samedi 12 avril à 18 h à la salle des fêtes de Bretigny.

Rentrée 2024-2025

L'effectif de l'école de musique de la CC NeT se maintient cette rentrée.

107 élèves sont répartis sur les 10 pratiques proposées (dont la formation musicale).

95 élèves viennent du territoire alors que 12 sont de l'extérieur.

Piano	Annick FRIGIOLINI	31
Eveil musical	Marion GAUVRIT	10
FM seule	Norbert-Vincent GERY	1
Flûte trav.	Anne GILLET	12
Violon	Fanny SAUVIN	9
Violon	Marion GRAUVIT	6
Alto	Marion GRAUVIT	2
Guitare classique	Brahim RHIATE	13
Guitare Musiques actuelles	Olivier DURUPT	18
Batterie	Alex DA SILVA	5
TOTAL		107

Semaine Côte-d'Or numérique

Le lancement de la deuxième édition de la *Semaine Côte-d'Or numérique* s'est déroulé le jeudi 10 octobre à la CC NeT.

Ludovic Rochette, Président de la CC NeT, a accueilli dans ses locaux Alain Lamy, membre de la commission Mobilités et Infrastructures du Département, représentant François Sauvadet, et Amelle Ghayou, secrétaire générale adjointe de la préfecture de Côte-

d'Or. L'ensemble des maires de la communauté de communes ont également répondu présents.

Devant les élus, usagers et élèves du RPI Norges-la-Ville/Bretigny, Ludovic Rochette et Alain Lamy ont dévoilé la plaque de l'espace numérique, labellisé Côte-d'Or il y a quelques mois, et donné le coup d'envoi officiel de la *Semaine Côte-d'Or Numérique*.

L'objectif de cette semaine était de faire découvrir les différentes facettes du numérique et de la médiation numérique aux Côte-d'Oriens.

À Bretigny, la CC NeT avait mis tout en œuvre pour proposer de nombreux ateliers, démonstrations, jeux et animations au public. Tout au long de la journée, les conseillers numériques de l'intercommunalité et du Département ont accueilli et renseigné de très nombreux usagers, et notamment des élèves des écoles du territoire.

Des "grands témoins" ont également raconté leur expérience au sein de l'Espace Numérique Côte-d'Or de la CC NeT. Ils ont expliqué comment Océane Dumas, conseillère numérique de la CC NeT, leur a permis d'approprier le numérique.





Infos pratiques

Conseiller numérique

Une conseillère numérique organise des ateliers thématiques collectifs à l'espace numérique de la Communauté de communes afin d'accompagner les habitants du territoire.

Des permanences individuelles sont également en place dans certaines mairies.

Renseignements : 03 80 35 53 99
ou conseillernumerique@norgeettille.fr

Planning disponible sur notre site www.norgeettille.fr

Permanences avocats

Des permanences sont mises en place le premier vendredi de chaque mois (hors jours fériés et vacances scolaires), de 10 h à 12 h, en alternance au siège de la CC NeT et à la mairie d'Arc-sur-Tille. Les rendez-vous durent 15 min et sont totalement gratuits.

Ces consultations se font **uniquement sur rendez-vous**, pris auprès de la CC NeT par téléphone au 03 80 35 53 99 ou par mail à contact@norgeettille.fr

Transport à la demande (TAD)

Pour tous les déplacements à l'intérieur du territoire et jusqu'aux arrêts prédéfinis.

À compter du 1^{er} janvier, un nouveau numéro va être mis en place.

Un flyer sera prochainement mis à votre disposition.


Horaires CC NeT

Les horaires d'accueil au public ont changés.

Désormais, la CC NeT vous accueille **lundi, mardi et mercredi**, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et **jeudi et vendredi**, de 9 h à 12 h.

Horaires déchèteries

HORAIRES D'ÉTÉ (1 ^{er} avril - 30 septembre)	Lundi Saint-Julien 9h-12h	Mardi Norges 9h-12h	Mercredi Saint-Julien 9h-12h	Jeudi Norges 9h-12h	Samedi Saint-Julien/Norges 9h -19h*
HORAIRES D'HIVER (1 ^{er} octobre - 31 mars)					Samedi Saint-Julien/Norges 9h-12h / 14h-17h

 *En cas d'alerte orange canicule, ouverture des déchèteries de 8 h à 15 h

A dark blue poster for the NeTathlon event. At the top left is a circular logo with a map of the region and the text 'Norge et Tille' and 'NeTathlon'. The main title 'NeTathlon' is in a large, white, cursive font. Below it, in a smaller, pinkish-red font, are the sports: 'Tennis de table, échecs, marche, badminton...'. To the right, the date 'Samedi 15 février' is written in large white letters. Below the date, the location 'Salle des fêtes de Clénay, Saint-Julien, et Norges la-Ville' is listed. A white circle on the left contains the text 'Ouvert à tous'. At the bottom right, a white box contains the text 'Infos & inscriptions à la CC NeT' and the phone number '03 80 35 53 99'. The background features abstract curved lines in blue and red. The logo of the 'communauté de communes Norge et Tille' is at the bottom right.

NeTathlon
Tennis de table, échecs, marche, badminton...

Ouvert à tous

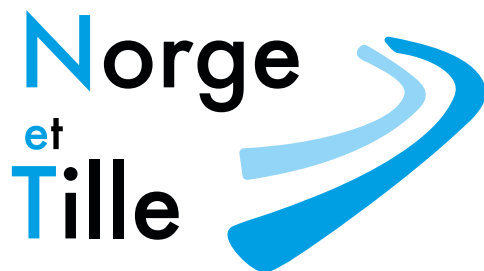
Samedi 15 février

Salle des fêtes de Clénay, Saint-Julien, et Norges la-Ville

Infos & inscriptions à la CC NeT
03 80 35 53 99

communauté de communes
Norge et Tille

communauté de communes



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES NORGE ET TILLE

47 route de Norges
La Commanderie
21490 Bretigny
03 80 35 53 99
contact@norgeetille.fr
www.norgeetille.fr



Communauté de Communes Norge et Tille

@CC_NorgeetTille